

Paris, le 28 juin 2011

COMPTE RENDU de la REUNION
Du 18 mars 2011
Du CONSEIL de QUARTIER MUETTE NORD

Dix huit mars deux mille onze, à dix huit heures trente, les membres du Conseil de quartier Muette Nord se sont réunis à l'école maternelle Passy.

Etaient présents :

M. GOASGUEN, Député-Maire du 16^{ème} arrondissement, Mme KHOURY, Adjointe au Maire chargée des conseils de quartier Muette Nord et Muette Sud, Mme Céline BOULAY-ESPERONNIER, Conseiller de Paris, déléguée auprès du Maire, chargée des affaires culturelles, du protocole, de l'évènementiel et de la communication, M. REDLER, Conseiller d'arrondissement délégué auprès du Maire chargé du développement économique et des professions libérales.

M. MARCIANO, Commissaire central Adjoint du 16^e, Mme Béatrice HUNTER, Major, M. Fabien SANQUER, Directeur du Cabinet de Claude GOASGUEN, M. Vincent GOSSARD, Chargé de mission au cabinet du Maire.

Mme BERNANOSE, M. SIMEONI, M. SAUGEY, M. DAUMOINX, M. ANDRE, M. DUCREY, Mme MALAQUIN, M. MAURIN, Mme MOÏSE.

Etaient excusés :

Mme GIAZZI, Mme BRASSEUR, M. ALPHAND, M. LAURET, Mme DREYFUSS.

Mme AUBE, M. de CHAZEAX, Mme BECQUEY, M. CROMBAC, Mme BARON, M. BAVIERE, Mme ALLARD.

1- Approbation du compte rendu de la séance du 23 novembre 2010.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2- Sécurité du croisement entre la rue du Ranelagh et le Boulevard Beauséjour.

Mme KHOURY signale que c'est une question récurrente.

Mme BERNANOSE fait remarquer que le lieu est tout aussi accidentogène qu'avant.

Mme KHOURY indique que la pose d'un feu est démesurée au regard du coût à engager.

Mme HUNTER répond à Mme BERNANOSE qu'après vérification sur le registre corporel des accidents, le piéton qui traversait la voie le 8 février dernier, a été renversé par la faute d'une conductrice.

Mme BERNANOSE rétorque qu'elle avait auparavant proposé la pose d'un dos d'âne sur la rue du Ranelagh, les voitures arrivant vite dans ce secteur.

Mme KHOURY indique que l'on ne peut pas mettre partout des dos d'âne et qu'ils sont installés en priorité aux abords des écoles.

Mme BERNANOSE insiste sur le fait que la pose d'un dos d'âne, reste la meilleure solution pour renforcer la sécurité autour des nombreuses écoles.

M. GOASGUEN annonce qu'il va demander au service de voirie d'examiner ce qui peut être fait à ce carrefour.

3- Problème de circulation des piétons rue Scheffer

M. ANDRE indique que, rue Scheffer, on ne peut plus circuler sur le trottoir avec des poussettes à cause des poubelles, des plots et des containers.

Mme HUNTER rappelle qu'il y a sur ce secteur une répression pour stationnement illicite.

M. MARCIANO fait remarquer que le stationnement illicite des véhicules est surtout lié à la dépose des enfants devant les écoles.

M. ANDRE insiste sur le fait que ce sont surtout les poubelles qui posent problème, déposées vers 8h15.

M. GOSSARD va se rapprocher des services de la propreté pour rappel à l'ordre.

M. ANDRE indique que, rue de la Pompe, il y a des verbalisations devant l'école de la Providence.

Mme KHOURY fait remarquer que les PV ne sont dressés qu'à partir de 8h30 pour permettre la dépose des enfants devant les écoles.

Une personne du public indique qu'il y a le problème du passage du bus.

M. MARCIANO répond qu'il y a une sensibilisation des chefs d'établissements dans ce sens à l'initiative de M. GOASGUEN.

M. GOASGUEN est d'accord sur le fait que c'est une rue où il est très difficile de circuler et qu'il y a beaucoup de livraisons. C'est la raison pour laquelle il faut faire rapidement circuler les parents.

4- Nuisances sonores rue de Passy

Mme KHOURY lit le mot de Mme BECQUEY à ce sujet : il existe des nuisances sonores dues aux livraisons très tôt le matin (5h30-6h), de Zara et Natures et Découvertes. Il a été demandé que les livraisons aient lieu plus tardivement (7h). »

Mme KHOURY répond que les livraisons sont possibles 24h sur 24h et que le commissariat peut voir si des livraisons plus tardives sont envisageables.

Mme HUNTER a pris attache avec les deux magasins : il est très difficile de déplacer les circuits de livraisons des camions et, notamment, les heures de livraisons (7h-10h). La Direction de Zara est attentive à ces doléances et va faire des efforts au niveau des bruits. Pour information, le magasin Nature et Découvertes va être repris par Zara. Le nombre des livraisons va augmenter fin juin. Le commissariat va suivre le dossier.

Des personnes du public déplorent la multiplication des enseignes de commerce de vêtement rue de Passy

M. GOASGUEN indique qu'avec les commerces de bouche de la rue de l'Annonciation, on est loin des situations extrêmes de mono activité que connaissent d'autres arrondissements.

5- Présence de SDF-angle rue Mignard et rue de la Tour

Mme MALAQUIN indique que des clochards, deux roumains, sont basés sur la bouche de chaleur du CPCU. Ces derniers sont installés en permanence avec leurs affaires et matelas et provoquent des nuisances. La propriétaire du rez-de-chaussée du 7 rue Mignard ne peut, ni vendre, ni louer cet appartement. Elle est obligée de l'occuper volets et fenêtres fermées. Beaucoup de réunions et de pétitions ont déjà eu lieu à la Mairie mais sans effet.

M. MARCIANO répond que, ce jour dans l'après-midi, le commissariat a évincé les SDF. Il ne reste plus que les matelas. M. MARCIANO souligne le fait qu'il serait souhaitable qu'à l'avenir, les riverains ne donnent plus de matelas.

Une personne du public pense que ce problème est mal appréhendé.

M. GOASGUEN ajoute que c'est un problème complexe car les SDF délogés retournent sur les lieux. Ils ne souhaitent pas rester dans des établissements d'accueil spécialisés. M. GOASGUEN conseille aux riverains de ne pas les entretenir, notamment de ne pas leur donner des boissons alcoolisées.

M. COHEN signale qu'il a attiré, il y a environ un an, l'attention de la Mairie du 16ème sur l'utilisation et le partage de l'espace public, concernant notamment le banc circulaire situé place de Passy ; un banc qui a disparu au profit du café l'AERO, situé au 3, place de Passy. Aujourd'hui, aucun riverain ne peut l'utiliser : « ce café a obtenu l'autorisation d'étendre sa terrasse, dont l'espace supplémentaire englobe désormais et limite l'accès à un banc public auxquels les habitants du quartier et riverains sont particulièrement attachés. Après diverses démarches, ils n'ont obtenu pour l'heure aucune réponse claire et satisfaisante de la Mairie d'arrondissement et des services concernés à ce propos. » M. COHEN s'est donc adressé à des membres du groupe « Les verts » qui ont posé la question au Conseil de Paris. Il n'approuve pas complètement la réponse donnée par le Conseil de Paris : les SDF ont été pris comme prétexte pour donner au café le droit d'annexer le banc. L'autorisation du 1^{er} mars 2006, spécifiait que l'équilibre entre espace privé et espace public devait être respecté. Or, actuellement, la plaque affichée signalant l'autorisation semble falsifiée. Il suggère que le cloutage autour du banc à 1m60, serait l'action la plus simple à mener ainsi que des poteaux signalétiques qui préciseraient que le banc est public.

Une personne du public signale que les clochards qui étaient auparavant sur le banc, se sont déplacés autour de l'église.

Mme BERNANOSE signale que des SDF vivaient dans l'entrée de son immeuble. Il conviendrait de trouver un compromis.

M. GOSSARD indique que le café l'AERO dispose d'une autorisation réglementaire. Le banc se trouve dans l'emprise pour lequel le café paye une redevance. La difficulté consiste à faire garder par l'établissement ce banc accessible au public.

M. DAUMOINX a participé à l'opération avec M. LEBAN. Au départ, l'AERO s'était engagé à laisser une ou deux tables de livres pour que les riverains puissent lire sans consommer. Il conviendrait de vérifier cette information.

Une personne du public, dont la famille est très implantée dans le quartier depuis très longtemps, fait remarquer que l'on ne peut plus passer ni traverser la place de Passy à cause des motos. Cette place étant devenue dangereuse pour les personnes à mobilité réduite et les jeunes enfants en poussette,

M. GOASGUEN est d'accord sur ce point et avait déjà demandé l'enlèvement des deux roues. Il demande à M. MARCIANO s'il est possible de mettre des équipements pour empêcher les motos de s'installer.

M. MARCIANO répond que c'est possible et qu'il verra ce point avec M. DECANT.

Mme KHOURY fait remarquer qu'il existe toujours des places de stationnement, rue Bois-le-Vent, réservées à la Police alors que le Commissariat est fermé.

M. SAUGEY confirme que les contractuels verbalisent.

M. GOASGUEN pense qu'il serait utile d'enlever la signalisation.

Mme HUNTER en prend note et va étudier ce point avec M. MARCIANO.

M. DAUMOINX pense que les problèmes les plus importants qui concernent la place de Passy, ce sont les livraisons tardives rue de l'Annonciation. Il propose le stationnement des camions rue Duban. C'est surtout le fruitier qui pose problème.

M. SAUGEY indique que des roumains mendient de façon très agressive en haut de la rue Mozart et vendent des fleurs coupées dans le jardin du Ranelagh.

M. MARCIANO signale que cette problématique est récurrente et que le commissariat est très sensible concernant ce sujet : la verbalisation est difficile sur des personnes sur lesquelles on n'a pas de prise.

M. GOASGUEN fait remarquer que ces personnes sont déposées sur ces espaces à heure fixe.

M. MARCIANO pense que ce phénomène ne se cantonne pas au 16^{ème} arrondissement mais se prolonge vers d'autres secteurs géographiques.

Mme KHOURY dit qu'ils sont un peu partout, à Passy, rue de la Pompe, rue Scheffer, Porte de la Muette etc.

M. MARCIANO indique que ces roumains n'ont pas d'autorisation. Ce sont des ressortissants de l'Union Européenne. En liaison avec le bureau des étrangers, on peut procéder à des arrestations en vue de leur faire quitter le territoire.

M. GOASGUEN signale qu'une loi va très prochainement permettre des mesures plus radicales.

Une personne du public indique qu'au niveau de l'escalator du métro rue de la Pompe, des bandes de roumains suivent des personnes âgées, notamment le week-end.

M. MARCIANO répond que les personnes âgées sont des cibles vulnérables et que le commissariat procède à des surveillances régulières qui peuvent déboucher sur des flagrants délits. Il prend bien note de ce fait.

Une personne du public fait remarquer que les personnels de la RATP devraient être plus attentifs.

Une personne du public confirme le manque de convivialité de la place de Passy.

6- Stationnement de deux roues aux alentours du 137 rue de la Tour.

Mme MALAQUIN indique qu'il faut revoir le problème d'un emplacement de stationnement des « deux-roues » aux alentours du 137 rue de la Tour. En effet, l'accès de cet immeuble est entravé par ces 2 roues qui, de plus, sont accrochés par des chaînes sur les grilles, ce qui endommage ces dernières.

Cette question a déjà été évoquée lors de la réunion de quartier du 4 mars 2009 et est restée sans effet.

Mme KHOURY va demander un emplacement à la Voirie.

M. GOSSARD confirme qu'un emplacement a été demandé suite au signalement de Mme MALAQUIN. Il va relancer la direction de la voirie à ce sujet.

Mme MALAQUIN fait remarquer que le problème va perdurer.

Mme KHOURY va aussi demander à la police de verbaliser.

7- Point sur les Serres d'Auteuil.

M. GOASGUEN a accepté après négociation que le stade Roland Garros reste à Paris. La concurrence était très forte avec les autres villes. La question qui s'est posée était de savoir s'il fallait faire partir Roland Garros. On ne peut pas prendre la responsabilité de faire quitter Paris à cette institution ; la question était difficile. M.GOASGUEN a négocié au mieux des intérêts du sport de proximité avec M.LAMOUR. Il a donc soutenu, exceptionnellement, la position du Maire de Paris.

Les Serres d'Auteuil historiques ne seront pas touchées. Le plan proposé par le Maire de Paris n'est pas parfait, mais l'architecture proposée est de qualité, le seul inconvénient semble être le transport des plantes vers Vincennes.

Roland Garros, au niveau du 16^{ème} arrondissement, a une très bonne image. M GOASGUEN insiste sur le fait que les associations doivent surveiller l'application du compromis signé avec la Fédération Française de Tennis.

M. SAUGEY a une vision différente. Il pense qu'avec Roland Garros, on est dans le sport spectacle qui a tendance à augmenter. De plus, il n'y a pas de réserve foncière autour du stade, on rogne sur les Serres d'Auteuil. Dans 3 ou 4 ans, le même problème se reposera, avec des difficultés de circulation liées à l'extension de Roland Garros et sa proximité avec les serres d'Auteuil.

M. GOASGUEN répond que le plan est clair. L'itinéraire ne sera pas changé, les personnes se déplaceront le long des serres. Le but, étant de garder le compromis annoncé.

M. SAUGEY indique que les associations se défendront.

M. GOASGUEN appuiera l'ensemble des revendications des associations.

8- Point sur le logement social dans le 16^{ème}.

M. GOASGUEN rappelle que le député socialiste de Paris, M. LE GUEN qui a proposé de construire des HLM sur les contre-allées de l'avenue Foch, disait cela uniquement pour se faire remarquer : il est impossible de construire à cet endroit, c'était une provocation, une boutade médiatique.

9- Proposition de la municipalité du 16^{ème} sur l'affichage de la mention d'otages français sur la façade de la Mairie.

M. GOASGUEN a fait rectifier l'affiche apposée sur la façade de la Mairie. Le portrait de Gilad Shalit, détenu depuis 5 ans, était le seul otage français à l'époque. Aujourd'hui, il a été rajouté au texte original « *Pour le jeune Franco-Israélien GILAD SHALIT détenu en otage depuis le 25 juin 2006* » la mention « *et les autres otages français retenus partout à travers le monde* ». M.GOASGUEN insiste sur le fait que la prise d'otages est un acte de barbarie extraordinaire.

10- Propreté du quartier.

M. ANDRE souhaite savoir ce qui est fait en matière de propreté par la Ville car il reste sceptique sur les actions menées et demande quel est le bilan depuis 3 ans.

M. GOASGUEN excuse M. GILLERON, qui est absent, pour qui il a beaucoup d'estime. M. GILLERON gère un personnel qui est en conflit permanent avec la Ville de Paris, et qui est mal géré par la Mairie de Paris. M. GOASGUEN insiste sur le fait que c'est un métier difficile et qu'il reçoit régulièrement les éboueurs à la Mairie du 16^{ème}.

Avec M. GILLERON et ses équipes, il va régulièrement dans les écoles pour éduquer les enfants à la propreté.

Dans le 16^{ème} arrondissement, la répartition des moyens n'est pas favorable et, malgré l'instauration des 35 heures, le 16^{ème} arrondissement n'a eu aucun personnel supplémentaire depuis 2001. L'absentéisme est toutefois moindre qu'ailleurs. Une pétition commune avec les autres arrondissements de l'Ouest parisien a été lancée

et a récolté plusieurs milliers de signatures. La solution serait de donner une gestion de proximité de la propreté.

M. GOASGUEN insiste sur le besoin de faire remonter les problèmes rencontrés, ce qui permet au service de la propreté de réagir rapidement. L'hiver est la période de l'année la plus difficile.

Une personne du public pense que la gestion de proximité de la propreté est une très bonne idée.

Mme KHOURY indique qu'actuellement il y a pour le 16^{ème} arrondissement, quatre inspecteurs spécialisés dans la verbalisation des déjections canines. En 2009, 180 procès verbaux ont été dressés, et en 2010, 214 procès verbaux. On assiste à une certaine progression, mais il est particulièrement difficile de verbaliser, car cela nécessite un flagrant délit.

La seule méthode efficace, c'est le civisme et l'éducation des jeunes générations, et cela sur plusieurs années.

Le PV pour toute infraction sanitaire est fixé à 35€.

Mme BERNANOSE affirme qu'il y a beaucoup de déjections humaines dans le Bois de Boulogne, surtout dans les allées.

M. GOASGUEN répond qu'il y a une équipe de propreté spécialisée qui passe tous les matins. Il va signaler au service de la propreté de s'informer sur les sous-bois.

M.SAUGEY a remarqué que les gens laissent leurs animaux divaguer et que des entreprises de gardiens de chiens sortent leurs meutes : cela peut être plus ou moins dangereux.

Une personne du public signale qu'il y a beaucoup d'écoles dans le quartier et qu'il y a un nombre important de salissures, notamment au niveau des collèges comme Gerson. La rue Decamps est aussi très sale.

M. GOASGUEN indique que des équipes de nettoyage passent tous les matins avant l'ouverture des écoles, une demi-heure avant l'entrée, afin que le sol soit sec quand passent les enfants. Il va envoyer une circulaire aux directeurs des établissements Gerson et Janson de Sailly, pour les sensibiliser à la propreté autour de leurs collèges.

Une personne du public demande comment se passe le chantier d'insertion d'entretien de la petite ceinture.

M. GOSSARD répond que ce dispositif fonctionne bien.

M. GOASGUEN va essayer de créer une structure pour aider les bénéficiaires du RSA et ainsi suppléer au problème de la propreté.

Une personne du public signale qu'au 20 rue Emile Augier, il y a beaucoup de tags.

M. GOASGUEN indique que le Réseau Ferré de France ne veut pas nettoyer ce terrain qu'il est susceptible de vendre.

Une personne du public signale également le même type de problème, concernant le jardinet de La Poste, rue de la Pompe.

Une personne du public regrette que le problème de La Poste dure depuis 30 ans.

M. GOASGUEN précise qu'il a saisi plusieurs fois La Poste qui nettoie ce jardinet. Le problème vient des pigeons et des gens qui les nourrissent.

11- Animations organisées par le conseil de quartier.

Mme KHOURY annonce la tenue d'une Fête de Pâques le mercredi 27 avril au jardin du Ranelagh, organisée par les conseils de quartier Muette Sud, Muette Nord, Dauphine et Chaillot. Un prestataire assurera l'animation : des comédiens, un parcours quizz et des échassiers. Le kiosque sera décoré et l'animation musicale sera assurée par une fanfare du centre d'animation du Point du Jour.

Un Vide grenier « Enfance » aura lieu le samedi 18 juin au jardin du Ranelagh.

Mme KHOURY compte sur la participation des conseillers de quartier. Elle souhaite que chaque conseiller de quartier puisse s'investir au moins une fois par an dans une animation.

12- Budgets de fonctionnement et d'investissement.

Mme KHOURY indique que le montant du budget de fonctionnement s'élève à 5 863,07 € et que le budget d'investissement s'élève à 17 776 ,36 €.

Le budget de 2 000 € pour la fête de Pâques et de 500 € pour le vide grenier sont adoptés à l'unanimité.

Elle fait part au conseil de quartier de son souhait de faire procéder à un transfert de l'investissement vers le fonctionnement afin de pouvoir organiser davantage d'animations.

13- Renouvellement des conseils de quartier.

Mme KHOURY annonce que, conformément au règlement intérieur, les conseils de quartier seront très prochainement renouvelés pour 3 ans. Les conseillers de quartier qui souhaitent renouveler leur candidature et ceux qui souhaitent se présenter pour la première fois doivent le faire savoir au du bureau des conseils de quartier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Mme Ijab KHOURY
Adjointe au Maire
Chargée des Conseils de quartier
Muette Nord et Muette Sud